



**Service Animation d'Orival** - 10 place Edmond Paillaud - 14480 CREULLY  
Tel : 02.31.08.30.14 / Sandrine RIFFI : 06.84.64.30.34 / Frédéric BALSAC : 06.86.77.87.02  
Mail : clsh.orival@orange.fr / site internet : orival-animation.fr

## **INFORMATIONS SUR LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES** **POUR CREULLY ELEMENTAIRE / Rentrée 2014-2015**

Dans le cadre de la réforme concernant l'organisation des temps scolaire, le service animation va mettre en place dès la rentrée des activités périscolaires. Ces activités seront encadrées par du personnel des écoles, des animateurs BAFA ainsi que par des intervenants (associations sportives, culturelles...). Le taux d'encadrement définit par cette nouvelle loi est :

- Sur les écoles élémentaires : 1 animateurs pour 18 enfants

Ces activités ne sont pas obligatoires. Vous pouvez venir chercher vos enfants à la fin des temps d'enseignement. Cependant afin d'être couvert en terme de responsabilité, si vous deviez arriver en retard, nous vous demandons de remplir administrativement parlant, le dossier qui vous est fourni (ci-joint) sans cocher de jours de présence.

Sur chaque site il y aura un animateur référent. Sur **Creully : RIFFI Sandrine** : Toutes informations (retard, absence, RDV...) concernant votre enfant sur le temps des activités périscolaires devra se faire auprès du référent qui sera également votre contact sur place. **L'école ne répondra pas aux appels concernant ces temps d'accueil.**

### **LES ACTIVITES : Lundi et Jeudi de 15h00 à 16h30**

Un système de parcours est mis en place pour les enfants d'élémentaire.

**Exemple :** Parcours 1 = lundi : Arts plastiques, Jeudi : Danse.

Il y aura autant de parcours que de groupe d'enfants, soit sur le Site de Creully : 4 parcours différents pour les enfants en CP et CE1, et 6 parcours pour les enfants de CM1 et CM2,. Les enfants de CLIS et de CE2 pourront choisir sur l'ensemble des parcours. Si votre enfant a choisi le parcours 1, tous les lundis il aura Arts plastique et le jeudi danse... jusqu'aux vacances de Toussaint. Après chaque période de vacances de nouveaux parcours seront proposés aux enfants. Chaque activité se déroulera dans une salle où à l'extérieur (gymnase, médiathèque, city parc...). Ceux sont donc vos enfants qui choisiront le parcours qu'ils préfèrent. Chaque animateur aura la liste des enfants de son groupe et se dirigera vers le lieu de déroulement de l'activité. Donc tous les lundis il ira avec l'animateur responsable de l'activité et le jeudi avec un autre animateur...

Le planning des activités changera à chaque période (une période = de vacances à vacances) et sera affiché sur les panneaux devant l'école. **Toutes les informations concernant les activités périscolaire (environ 1 par période), seront inscrites sur du papier rose et seront insérées dans les cahiers de liaison des enfants.** La valorisation des activités pratiquées par vos enfants se fera : soit par l'intermédiaire de photos (selon votre réponse concernant le droit à l'image sur le dossier) sur notre site internet (l'adresse est précisée ci-dessus), soit sous forme de « portes ouvertes où vous aurez l'occasion de rencontrer les animateurs et de contempler les productions de vos enfants.

### **CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI** (pendant les périodes scolaires)

**Si vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant au centre de loisirs pour les mercredis :** Vous devez dans le dossier d'inscription remplir le calendrier des jours de présences, afin d'anticiper l'organisation et le recrutement des animateurs. Pour plus de détail, voir le règlement intérieur du centre de loisirs.

**Le dossier d'inscription, commun aux rythmes scolaires et au centre de loisirs**  
**doit impérativement être retourné pour le vendredi 31 juillet 2014**  
**Un dossier par famille et une fiche sanitaire par enfant**